

# PLESCOP MAG'

AUTOMNE 2022 - ISKAR-AMZER 2022



## Grand angle

L'arbre, un patrimoine à protéger

Retour sur les  
séjours d'été

10ème édition  
des Marcels

PLE COP  
PLE KOB

## Edito



## Sommaire

- 03 Actualités
- 05 Retour en images
- 08 Séjours d'été
- 09 Environnement
- 10 L'arbre, un patrimoine à protéger



- 15 Action sociale et solidarité
- 16 Vie économique
- 17 Les échos du conseil municipal
- 18 Rencontre
- 20 Agenda

L'été passé nous a montré que les conséquences du changement climatique sont bien présentes, sécheresse ici et inondations ailleurs en témoignent. Ces épisodes de plus en plus fréquents entraînent des conséquences économiques, sociales et environnementales préjudiciables à tous. Mais nous ne sommes pas complètement impuissants, des solutions et des moyens existent pour agir et s'adapter collectivement et/ou individuellement à cette situation.

Nous le savons tous, l'une des causes de ce changement réside dans la déforestation massive des forêts primaires, notamment en Amérique du Sud. En Amazonie, région dix fois plus étendue que la France, chaque hectare de forêt permet de séquestrer 50 tonnes de carbone, un seul arbre en stocke environ 15 kg par an. Or l'arbre est en capacité de transformer le carbone en oxygène qu'il rejette dans l'atmosphère. C'est donc un purificateur d'air et une source de vie. Et il possède en outre de nombreuses autres vertus, il est générateur de pluie, synonyme de biodiversité, outil de lutte contre l'érosion. En un mot, il participe à la qualité de la vie qu'il rythme au fil des saisons.

A Plescop, vous connaissez notre attachement à la qualité environnementale. Les espaces boisés constituent des lieux de rencontre et de découverte des milieux naturels. C'est pour cette raison que nous dédions le présent magazine au thème de l'Arbre avec, pour objectif, que chaque citoyen soit contributeur de sa protection et surtout que cessent les abattages sauvages d'arbres parfois plus que centenaires.

Je vous souhaite un bel automne.

En hañv paseet hon eus gwelet mat efedou ar cheñchamant hin, sec'hor doc'h un tu ha dic'hlanou doc'h an tu arall. Ar c'haouadou-se, paotoc'h-paot anezhe, o deus efedou ekonomikel, sokial hag endroel noazus evit an holl. Mes n'omp ket dic'halloud da vat. Diskoulmoù ha peadra a zo evit gober un dra bennak hag em ober doc'h ar blegenn-se, a-stroll ha/pe pep unan doc'h e du.

Er gouiet a-walc'h a reomp-ratzh : unan ag abegoù ar cheñchamant-se eo an digoñdiñ a-vras er c'hoadegei kentael, evel e Suamerika. En Amazonia, a zo dek gwezh brasoc'h evit Frañs e c'hell pep hektar koadegi derc'hel 50 tonennad karbon, ha get ur wezenn hepken e vez stoket àr-dro 15 kg bep blez. Hag ar gwez a c'hell troiñ ar c'harbon en oksigen taolet gete en aergelc'h. Mod-se e vez puraet an aer gete hag e tegasont buhez. Vertuziù arall o deus, dre ma tegasont glaveier, bevliest-seurteud ha dre ma parraont doc'h ar c'hrignadur. E berr-gomzoù e kemeront lod e kalite ar vuhez hag e lusk ar vuhez a-hed ar c'houlzoù-amzer.

E Pleskob e ouït mat omp staget bras doc'h kalite an endro. An tachadoù koadek zo lec'hiou evit kejñ hag anaout ar meteier naturel. A-gaoz d'an dra-se e ouest-lomp ar magazin-mañ da dem ar Gwez, get ar soñj lakat pep kengêriad da vont lodek en o gwarez ha dreist-holl ma vo arsavet da ziskar gwez, kant vlez kozh evit lod.

Un dilost-hañv kaer a hetan deoc'h.

**Le Maire, Ar Maer,  
Loïc LE TRIONNAIRE**

**Crédits** Directeur de publication : Loïc Le Trionnaire . Rédaction : Service communication et les élus . Photos : service communication, les élus, Nolwenn Allain, Freepik, Anthony Rouanet . Traduction bretonne : Office public de la langue bretonne . Conception : Oz'Idéa . Impression : Imprimgraph. Papier 100% recyclé fabriqué en France, labellisé Imprim'Vert . Dépôt légal : à parution

**Correspondants presse** Ouest-France : Marie-Laure Coho Douet - 06 28 58 76 79 . Le Télégramme : Isabelle Duglue - 06 50 86 27 43 . La Gazette du Centre Morbihan : Marie-Laure Coho Douet - 06 28 58 76 79 . Sport : Oumar Bah - 02 97 60 63 16 / 06 07 80 70 96

**Mairie de Plescop.** 2 Place Marianne. www.plescop.bzh  
02 97 44 43 44 - accueil@plescop.bzh





## Plescop, labelisée Ville Active et Sportive

Le Conseil National des Villes Actives et Sportives a attribué 2 lauriers à la commune. Ce label récompense la politique volontariste de la commune, qui encourage l'activité physique et sportive à destination du plus grand nombre, ainsi que le travail des associations et de leurs bénévoles. Il met également en lumière la qualité des équipements sportifs et le travail sur l'accessibilité du sport pour tous.

Après Terres de Jeux 2024, ce label Ville Active et Sportive est une nouvelle étape dans la reconnaissance de la politique sportive dynamique de Plescop.



## Le retour de l'Ecolopatte

« L'Ecolopatte » ou « Pédibus » est un service proposé aux enfants scolarisés à Plescop. Des bénévoles les accompagnent à pied, le matin, sur le chemin de l'école.

L'écolopatte fonctionne comme un vrai bus, a des horaires et des trajets fixes et n'attend pas les retardataires. Cette action citoyenne participe au bien-être des enfants avant l'entrée en classe, développe les liens intergénérationnels, améliore la sécurité aux abords des écoles et participe à sa façon à la lutte contre l'effet de serre.

Si le nombre de bénévoles nécessaire est atteint, cette action pourrait se relancer après les vacances de la Toussaint. Les personnes intéressées pour être accompagnateurs bénévoles peuvent contacter le service enfance-jeunesse :

**Mairie de Plescop  
Service Enfance-jeunesse  
2 place Marianne,  
56890 PLESCOP  
accueil@plescop.bzh ou au 02 97 44 43 44**



## Nouvelle direction du Pôle Solidarité et Famille et du CCAS

Typhaine Tual est devenue la nouvelle directrice du Pôle Solidarité et Famille et du Centre Communal d'Action Sociale suite au départ à la retraite de Colette Peltier.

Elle arrive du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Vannes, où elle exerçait depuis 2019 en tant que responsable du service Maintien à domicile (service d'aide à domicile, portage de repas...). Précédemment, elle était chargée de mission sur l'isolement des personnes âgées à la ville de Vannes, et a également travaillé au Centre Intercommunal d'Action Sociale de Ploërmel Communauté.

En poste depuis cet été, elle travaillera avec une diversité de publics, celui de l'action sociale et de la solidarité ainsi que celui de l'enfance jeunesse. Bienvenue à elle.



### Quartier des Peupliers : réunion de quartier le 22 octobre prochain

L'équipe municipale continue d'aller à la rencontre des habitants dans leurs quartiers et villages.

Ces moments d'échange permettent de faire le point sur toutes les questions auxquelles les Plescopais sont confrontés dans leur quotidien et leur environnement. Le Maire et les élus se tiennent à disposition pour échanger et réfléchir ensemble à des solutions.

La prochaine réunion aura lieu le 22 Octobre au quartier des Peupliers, entre 10h et 12h, en présence de Jean-Yves Caro, référent du quartier.

### Marché de Noël

Le traditionnel marché de Noël aura lieu le dimanche 11 décembre, de 9h30 à 14h, sur la place du centre, en présence d'associations et d'artisans locaux.

Vous êtes artisan et vous souhaitez participer à l'événement ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie par mail à [accueil@plescop.bzh](mailto:accueil@plescop.bzh) et par téléphone au 02 97 44 43 44.

### Hannah, stagiaire allemande à la mairie

Hannah Kimmig, étudiante allemande âgée de 20 ans a été accueillie en stage dans les services de la mairie pendant trois mois, de juillet à octobre. Cet accueil a eu lieu dans le cadre de la construction du jumelage avec la ville de Schonach, en Allemagne. Dans le cadre de ses études en politique et administration publique, Hannah a pu découvrir la commune et son fonctionnement, ainsi que participer aux actions en cours grâce à une immersion dans les divers services : enfance jeunesse, culture, communication, et accueil de la population.

« Je suis ravie de cette expérience qui m'a permis de me plonger dans le travail de l'administration d'une commune. Je peux comparer la France et l'Allemagne, sur le fonctionnement des administrations mais également sur le plan culturel, social, et économique. J'ai apprécié découvrir la vie quotidienne des Français et les trésors naturels et gastronomiques de cette splendide région. »



### Etat civil

#### Ils sont arrivés

ALLIOUX Gabin  
ARNAULT Maël  
BÉDARD Clémence  
BOHEC Mathieu  
DRÉAU June  
FORGET Ulysse  
GOUALOU Maël  
JAMONEAU Luna

LEVESQUE Camille  
LE CLAINCHE Louis  
LE MOLLER Ema  
NÉDÉLEC Jules  
SAÏD Lyam  
SEMENENKO Emy  
SUHNER Manavaï

#### Ils nous ont quittés

CHARTRIN Sylvie  
COMTOIS Yves  
DANBRINE née  
ALAVOINE Marie  
GOUINCE Jean  
JAVALOYES née  
CADORET Antoinette  
LAIDET née  
ANGIBAUD Monique  
LAUNAY Raymondne  
LE BOUIL Bernard  
LE NOHEC Eugène  
ROULIN Michel  
JOSSE Fernand  
WILD Rainer

**Georg Christoph Lichtenberg**

Philosophe, physicien  
et écrivain allemand  
(1742 - 1799)

**"L'automne raconte  
à la terre les feuilles  
qu'elle a prêtées  
à l'été."**



## Jazz in Plescop

Le vendredi 26 août, la 18ème édition de Jazz in Plescop, organisée par l'association Jazz O' Camélia a une nouvelle fois rencontré un franc succès. Le quintet Gildas Scouarnec « Hommage à Peter King », Gwen Cahue acoustic quartet « Margin Call » et Elora Antolin Trio ont partagé leur univers musical devant une salle comble de spectateurs. L'association des coureurs à pied de Plescop a assuré avec brio la restauration et la buvette de cet événement culturel.



## Les Transats

Les transats étaient de sorties pour assister à des spectacles de qualité et pour aller à la rencontre d'artistes et d'associations locaux. La nouvelle édition des Transats s'est déroulée les mercredis 15, 22, 29 juin et 6 et 13 juillet. La programmation, préparée en lien avec les associations, a mêlé Fest Noz, bal populaire, caricature, concerts, danse, démonstrations... et a ravi les spectateurs de tous âges.

Ces rendez-vous culturels devenus incontournables invitent chaque Plescopais à découvrir sa commune et à créer du lien entre habitants.



## Happy Culture

Le week-end Happy Culture s'est déroulé dans une ambiance festive et conviviale, sous le soleil plescopais, du 9 au 11 septembre. Expositions, concerts, balade contée, danse ont animé la commune pendant trois jours. Un vent de culture et de liberté a soufflé de la Place du Centre au Manoir de Saint Lucas, de la Salle Le Studer à la Chapelle St Hamon. Les musiciens et toute la délégation de Schonach, venus d'Allemagne, ont apporté à cet événement de la couleur et de l'énergie positive.

## Soirée festive pour parents et enfants



Une soixantaine de personnes ont été accueillies par les équipes du service enfance jeunesse le vendredi 29 juillet, à l'occasion d'une soirée festive dédiée aux parents et enfants. Les enfants ont pu profiter de structures gonflables, de jeux en bois, d'un parcours de motricité, tir à l'arc, ou encore de trottinettes électriques, etc. Un apéritif a été offert

aux familles permettant d'échanger en convivialité avec le personnel du service enfance et jeunesse.



## Multiaccueil

1, 2, 3 c'est (re)parti !

Le multi accueil a rouvert ses portes le 23 août après une pause estivale. En cette rentrée, ce sont 26 enfants qui ont été accueillis sur les 16 places dont dispose le multi accueil.

L'équipe accompagne les enfants en respectant leur rythme et leurs besoins.

Différents projets marqueront la vie de la structure : éveil musical, éveil corporel, une matinée découverte des poneys et bien d'autres encore !



## École Françoise Dolto

Les élèves ont retrouvé sereinement le chemin de l'école et leurs enseignants le jeudi 1er septembre dernier. Cette rentrée a été marquée par l'ouverture d'une demi-classe bilingue breton, dont l'enseignement est assuré par Madame Patricia Corbel.

Madame Sarah Coquille et Madame Caroline Serazin complètent l'équipe, en assurant les décharges de temps partiels et de direction dans les classes de TPS/PS et MS/GS.

En partenariat avec l'association Equalianse, l'équipe enseignante souhaite sensibiliser les élèves à l'importance d'une alimentation saine et d'une activité physique. Ce projet sera mené pendant trois ans.



## École René-Guy Cadou

La fin de l'année scolaire 2021-2022 s'est déroulée sans encombres à l'école élémentaire Cadou. Tous les élèves ont pu profiter d'une belle sortie scolaire : les CP se sont initiés à l'art au Domaine de Kerguennec, les CE1 ont remonté le temps au village de Poul-Fetan, les CE2 ont levé des menhirs et fait du feu au site préhistorique de Monteneuf et les CM1 ont participé à des ateliers au château de Suscinio.

Pour clôturer leur scolarité, les CM2 ont pu réaliser 2 belles sorties : une journée au Puy du Fou et une journée à l'aquarium Océanopolis de Brest.

Pour cette rentrée 2022, 198 élèves sont répartis dans 8 classes. Toutes les classes sont déjà inscrites au dispositif « Ecole et cinéma » et des animations sont déjà prévues à la médiathèque de Plescop !



## Remise des pass piétons

Le jeudi 30 juin et vendredi 1er juillet à la mairie, les élus et la police municipale ont remis aux classes de CE2 des écoles primaires le Pass Piéton. À tour de rôle, sous les applaudissements de leurs camarades, les élèves ont reçu et signé leur Pass Piéton, qui atteste de leurs connaissances sur les dangers de la route. Félicitations à eux !



## École Sainte-Anne

Depuis le 1er septembre, les écoliers sont heureux de se retrouver et d'accueillir des nouvelles maîtresses dans l'école, suite aux départs à la retraite de Catherine Garde et Sylvie Mahéo : Virginie Espagnon en CE1 et Mélinda Mousset en CM1. L'équipe pédagogique s'est également enrichie avec les arrivées de Stéphanie Malassé en CE2-CM1, Mariane Pichavant en CM1 et Marie Duboscq en Cycle 2 bilingue. Bienvenues à toutes ces enseignantes !

Au travers de la thématique d'année intitulée « Graines d'artistes », nous favoriserons la rencontre de nos élèves (de la Toute Petite Section au CM2) avec le patrimoine et les œuvres d'art.

En 2023, nous commencerons à fêter les 400 ans des apparitions de Sainte Anne à Yvon Nicolazic. En vue de préparer cet évènement, les écoliers de CM se sont rendus à vélo, par la voie verte, au Sanctuaire de Sainte Anne d'Auray. Cette journée placée sous le signe de la fraternité, était une belle occasion de rencontre entre élèves des différents établissements de l'EC 56 ! En cette rentrée, ils en ont profité pour confier les communautés éducatives à la patronne des Bretons.

Nous vous souhaitons une belle et fructueuse année scolaire 2022-2023 !

We wish you a pleasant and successful school year !  
Ur blead skol frouezhus ha leun a levezenez a souetan deoc'h !



## Argent de poche

En août, 6 jeunes âgés entre 16 et 18 ans ont participé au dispositif « Argent de poche » et ont réalisé différentes missions encadrées par les agents des services municipaux et de Damien Le Ray, responsable de projets Enfance/Jeunesse.

A l'occasion de la remise de l'argent de poche, Nicole Le Peih, députée, est venue à leur rencontre pour échanger avec eux sur leur semaine passée, les apports personnels et professionnels de cette première expérience.

## Retour sur les vacances d'été



Découverte du surf  
pour les 10/13 ans !



A proximité  
des marais  
et de la  
mer,  
les 7/9ans  
ont  
découvert  
les joies du  
camping !



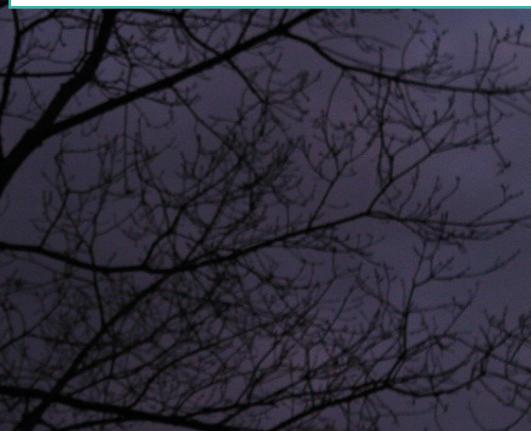
Découverte du sport adapté, dans le cadre  
du séjour Bivouac Sport Santé à Surzur  
pour les 11/17 ans de l'Espace Jeunes !

Séjour à la  
découverte de la  
ville de Barcelone  
pour les 14/17 ans !





## PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : LES MESURES



Après un été inédit en terme d'événements climatiques, la municipalité mesure l'ampleur des bouleversements écologiques, économiques, sociaux qu'implique la lutte contre le dérèglement climatique. Ainsi, face aux enjeux climatiques et au contexte économique actuel avec une forte augmentation des prix, la commune souhaite appliquer une série de mesures en faveur de la transition énergétique, inscrites au sein de son Plan de sobriété énergétique. Ce plan vise également à la maîtrise des finances de la municipalité.

### Éclairages publics

Sensible à la préservation de la biodiversité et consciente de l'impact des lumières sur la faune et flore, la municipalité poursuit sa réflexion sur l'usage des éclairages.

Les horaires d'éclairage du matin, de 6h30 à 8h30, sont inchangés sur tous les secteurs pour préserver la sécurité des enfants.

#### Diminution des plages horaires, en soirée :

##### • Quartiers pavillonnaires et villages

Précédemment : extinction à 22 h 30  
Aujourd'hui : extinction à 20 h

##### • Hypercentre (périmètre, Église, mairie, écoles, Carrefour Contact...)

Précédemment : extinction à 23h chaque jour  
Aujourd'hui : extinction à 21 h 00 du dimanche au jeudi et 22 h 00 le vendredi et samedi

##### • Complexe sportif

Précédemment : extinction à 0h00 en semaine et 1h00 le week-end  
Aujourd'hui : extinction à 22H45 en semaine et à 0h00 le vendredi et samedi. Possibilité d'augmenter la plage horaire pour certains événements.

#### Éclairages de mise en valeur du patrimoine

Suppression des projecteurs au sol (pourtour de la

Mairie -éclairage de mise en valeur des arbres et des bâtiments : Médiathèque, Eglise et l'Espace Mouze.)  
Exception : la façade de la mairie restera allumée uniquement à titre symbolique et solidaire, lors d'Octobre rose et de la campagne "Orangez Le Monde", en novembre. Pour des raisons de complexité technique, plusieurs dispositifs lumineux pourraient ne pas être désactivés dans l'immédiat.

### Diminution des consignes de chauffage

#### Salles et équipements communaux :

- L'aire sportive du complexe ne sera pas chauffée et les vestiaires seront chauffés à 18°C. Aucun changement sur l'utilisation de l'eau chaude, mais une sensibilisation sur son usage raisonnable.
- La salle du DOJO, fréquentée notamment par un très jeune public de 4 à 6 ans, sera chauffée à 17°C.
- Les salles communales seront chauffées à 19°C, selon les heures d'activités des associations.

#### Structures d'accueil de l'enfance et petite enfance

- Dans les écoles Françoise Dolto et René-Guy Cadou, la température des salles sera de 19°C.
- Au multi accueil, la température sera de 21°C dans les espaces de vie et de 18°C dans les dortoirs
- Au restaurant scolaire et à la maison de l'Enfant, les espaces seront chauffés à 19°C

La médiathèque et la mairie seront chauffées à une température de 19°C.

Une sensibilisation a été déployée à l'ensemble des agents communaux, des usagers des salles et des associations, qui restent sensibilisés aux gestes écologiques liés à l'usage de l'éclairage, des appareils électroniques et de l'eau.



## L'arbre, un patrimoine à protéger

*Imposants, insolites ou rares, les arbres marquent nos rues, nos campagnes et constituent un véritable patrimoine à préserver. Gardiens de la biodiversité et acteurs de la régulation du climat, ils recèlent des vertus écologiques, sociales et paysagères, essentielles à l'équilibre humain. Pour entretenir et préserver le patrimoine vert de la commune, la municipalité veille à mettre en place une politique environnementale de protection rigoureuse des arbres de la commune.*

### En chiffres

**56 000 euros**  
budget annuel dédié à l'entretien des arbres

**129 hectares**  
de surface totale d'espaces verts et voiries verte

**24 hectares**  
d'espaces naturels sur la commune : boisements, zones humides, sous-bois forestiers, prairies...



## LES BIENFAITS DE L'ARBRE •

### Un allié dans la lutte contre le dérèglement climatique

En absorbant le CO<sub>2</sub>, ils concourent à l'amélioration de la qualité de l'air ainsi que son rafraîchissement permettant de réduire les îlots de chaleur urbains.

Ils améliorent naturellement la gestion des eaux de pluie et constituent des éléments essentiels à la vitalité de la biodiversité du territoire.

### Un refuge de biodiversité

L'arbre est un hôte de choix incontournable pour de nombreux oiseaux, insectes ou petits mammifères. Il met à disposition de la faune et de la flore une multitude de micro-habitats : champignons, scarabées, abeilles, chauve-souris, ou encore chouettes, qui y trouvent ainsi abri et nourriture.

### Un acteur pour notre santé

Un arbre en milieu urbain, permet à la nature d'être présente dans notre quotidien. Fleurissement urbain, ombrage sur les places et les voies piétonnes, l'arbre agit comme une barrière naturelle contre la pollution visuelle et sonore et contribue activement à l'amélioration de notre cadre de vie.

### Un garant du bien-être

Selon des études, passer du temps dans la nature apporte des effets positifs sur le stress physiologique, la colère, la fatigue, ou encore la tristesse. C'est prouvé, en pleine nature, nous vivons plus heureux !



## 2 questions à Alexandre Crochu

Chargé de missions trames naturelles et référent patrimoine arboré du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.

### Cet été a été marqué par les vagues de chaleur et la sécheresse, quels ont été les impacts sur l'arbre ?

L'impact le plus visible aux yeux de tous a été la chute précoce des feuilles d'arbres. La sécheresse et les pics de chaleurs sont deux phénomènes distincts. Nous avons eu des vagues de chaleurs avec une température élevée, cumulée avec un déficit de précipitations. Ces deux phénomènes ont provoqué un stress hydrique chez l'arbre, qui a enclenché un mécanisme de survie pour se protéger. Il sacrifie alors son feuillage pour éviter de se dessécher. Ces phénomènes, étaient déjà observables en 2019 et 2020. S'ils s'intensifient et se prolongent, cela pourrait affaiblir considérablement l'arbre.

### Quels conseils donnerez-vous pour la plantation d'arbres ?

Avant toute plantation, il est primordial de se poser les bonnes questions. Souhaitons-nous un arbre haut ou bas ? Souhaitons-nous de l'ombrage permanent ou saisonnier ? L'arbre aura-t-il un rôle uniquement esthétique ? Souhaitons-nous un arbre fruitier, et si oui, est-ce un emplacement adapté ? C'est tout un processus de réflexion qui est à mener, en prenant considération l'environnement de l'arbre. En cas de doute, il faut se tourner vers des bons professionnels, qui sauront conseiller sur les essences les mieux adaptées.



# 4 engagements de la commune pour pérenniser et développer le patrimoine arboré dans l'espace public

1

## Diversifier la palette végétale pour s'adapter aux changements climatiques

Face à l'accélération du dérèglement climatique, il est nécessaire de planter les essences les mieux adaptées. Dans chaque opération d'aménagement, qu'elle soit publique ou privée, la commune intègre une valeur environnementale aux études des projets en garantissant la présence de l'arbre. Pour les opérations privées, la commune conseille et partage une liste d'essences à privilégier ou à proscrire.

La commune regorge de chêne-lièges et de chêneverts, des espèces adaptées à la sécheresse. Le chêne-liège, par exemple, s'acclimate au feu. Grâce à l'épaisseur et la faible combustibilité de son écorce, il ne meurt pas après le passage des flammes.

Le chêne-liège peut-être retrouvé dans les Jardins du Moustoir, zone de Kermaria et dans la zone des 3 Soleils.



Le chêne-liège peut être retrouvé dans les Jardins du Moustoir, zone de Kermaria et dans la zone des 3 Soleils.

2

## Intégrer des arbres fruitiers dans les espaces publics

Pour favoriser la pollinisation, la biodiversité et sensibiliser les habitants à l'alimentation en ville, le travail de plantation et de renouvellement d'arbre fruitiers se poursuit. Les espaces les plus propices, comme les aires de pique-nique, la Coulée Verte et les cheminements doux, font l'objet d'une réflexion. Dans le cadre du projet de l'Espace Culturel, le comité participatif constitué de Pescopais volontaires, puis les élus, ce sont exprimés sur le choix de conservation du noyer existant sur le site.



Noyer de l'espace culturel



Pommier du parc entre la rue Pierre-Marie Le Boursicaud et la rue du Lavoir

3

## Développer les moyens humains et financiers

Les arbres de la commune font l'objet d'un suivi régulier, à l'aide de professionnels arboristes grimpeurs, qui dressent un diagnostic de chaque arbre et permettent à la commune de connaître leur valeur et la vigilance à accorder. Ainsi, seuls les arbres sujets à des pathologies sont supprimés. La commune s'engage, si les conditions le permettent, à replanter des arbres dans les meilleures conditions de plantation.

La commune s'engage ainsi à préserver un budget dédié à l'entretien et au développement du patrimoine arboré. Les agents du service espaces verts suivent régulièrement des formations pour affiner leurs pratiques et des enjeux environnementaux.



4

## Protéger les arbres contre l'abattage

Les services Espaces Verts et urbanisme sont régulièrement sollicités pour des demandes de taille. Certaines demandes, ne peuvent justifier une intervention.

Dans le cadre de la révision du Plan Local de l'Urbanisme, le patrimoine arboré (arbres, arbustes, haies..) fait l'objet d'un recensement pour mieux les protéger.



Exemple d'abattage illégal à ne pas reproduire.



## Le point avec

**Bernard Danet,  
adjoint à l'urbanisme,  
travaux, cadre de vie  
et mobilités**

### Quelle place est dédiée à l'arbre dans les projets d'aménagement urbain ?

La préservation des ressources naturelles est depuis longtemps au cœur de la politique de la commune. Plescop se développe et il est essentiel de préserver la qualité du cadre de vie qui, en soi, est un facteur d'apaisement. Chaque projet de construction et d'aménagement est

ainsi conçu pour que cohabite le maillage bocager existant avec l'environnement urbain.

Le futur quartier Park Nevez en est un exemple parfait. Les arbres existants ont été intégrés au projet dès la conception afin que les futurs résidents et tous les Plescopais bénéficient de ses nombreuses vertus. D'autres seront plantés. Quant au nouveau quartier de Saint-Hamon, il fera l'objet d'une mise en valeur harmonieuse englobant la chapelle grâce à la création d'un environnement naturel.

### Comment la commune entend protéger les arbres au sein du Plan Local d'Urbanisme ?

Il convient de protéger l'arbre de tout abattage abusif ou élagage sévère. Le Plan Local d'Urbanisme en cours de révision permettra de réglementer plus drastiquement la gestion des arbres sur l'ensemble de notre territoire. Nous inciterons les habitants comme les professionnels à maintenir et entretenir les végétaux et, le cas échéant à replanter. Des réflexions et études sont menées pour déployer des outils de gestion du patrimoine arboré de la commune.

## ZOOM SUR • L'ARBRE REMARQUABLE •



Qu'il soit sur le domaine public, dans les champs, rues ou dans le jardin d'un particulier, l'arbre remarquable, surprend, soulève l'admiration et suscite un attachement particulier.

#### Reconnaitre un arbre remarquable

Les principaux critères pour qu'un arbre soit considéré comme "remarquable", sont :

- son âge,
- sa taille imposante (hauteur et circonférence),
- sa forme singulière,
- son essence
- les souvenirs historiques ou légendes locales qui lui sont attachés,

La commune travaille à identifier, sécuriser et mettre en valeur les arbres remarquables afin de les faire connaître au plus grand nombre.

#### Aidez-nous à les recenser !

La municipalité fait appel à la participation citoyenne : toute personne qui le souhaite peut signaler la présence d'un ou plusieurs arbres à protéger. Pour faciliter le repérage, vous pouvez transmettre par mail vos photos et l'emplacement (le plus précis possible).

**Contact : [urbanisme@plescop.bzh](mailto:urbanisme@plescop.bzh)**



Arbre à proximité de la chapelle Saint-Hamon

# CONSEILS

## ENTRETIEN

### DE L'ARBRE

#### Faut-il seulement élaguer un arbre en hiver ?

Oui...et non ! En hiver, la sève de l'arbre descend dans les racines, la taille est donc moins traumatisante pour celui-ci. En cette période de l'année, les champignons et insectes sont également moins présents, ce qui diminue le risque d'infection.

Cependant, pour une taille douce ou d'éclaircie, la taille peut être effectuée tout au long l'année. En période de canicule, de fortes chaleurs ou de gèle, la taille est à éviter.



#### Un arbre a-t-il besoin d'être élagué ?

Non...l'arbre vit très bien dans son environnement sans l'intervention humaine. Un arbre grandit en fonction de son milieu, sol, climat, réserve hydrique, température et surtout par rapport à la place et à la lumière disponibles. Les arbres font de l'élagage naturel, ils délaissent naturellement les branches devenues moins productives. Seule une coupe sécuritaire peut justifier une intervention.

#### Pour avoir plus de soleil, est-ce que je peux tailler radicalement l'arbre ?

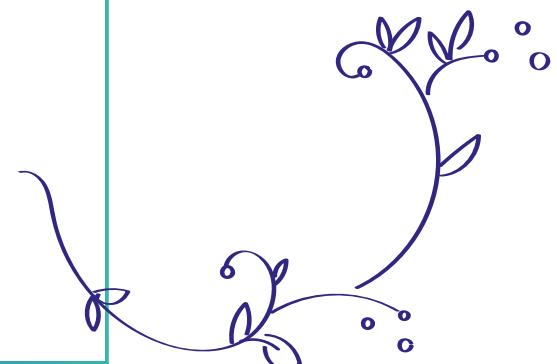
Non...une taille douce réalisée par un professionnel élagueur grimpeur sera bien plus efficace qu'une taille radicale qui générera des feuilles anormalement grandes, pour récupérer au plus vite l'équivalent de surface feuillue qu'on vient de lui ôter. La taille mal conduite, abusive ou injustifiée est une réelle menace pour la santé de l'arbre. Il est pensé à tort qu'une taille courte permettra de gagner de l'ensoleillement... alors qu'elle favorise au contraire la repousse rapide et provoque une densification de la couronne et de donc de l'ombre !

## La procédure

### Élagage et abattage d'arbre

Avant toute action d'abattage ou d'élagage, vous devez consulter le service urbanisme, l'interlocuteur clé pour guider les habitants dans leurs démarches. Toute coupe ou abattage doit être réalisée par un professionnel arboriste-grimpeur agréé.

Contact : Service Urbanisme  
[urbanisme@pescop.bzh](mailto:urbanisme@pescop.bzh) / 02 97 44 43 44



### Aller plus loin

Consulter : le n°11 de Parc Autour du Golfe "Vivre avec les arbres", magazine du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan disponible sur <https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/>

Le Guide de l'urbanisme, disponible sur [www.pescop.bzh](http://www.pescop.bzh)



©Nolwenn Allain

# CENTRE COMMUNAL • D'ACTION SOCIALE •

## Repas des aînés

Après deux ans d'arrêt lié à la COVID 19, le CCAS de la commune relance son traditionnel repas des aînés destiné aux Plescopais âgés de plus de 73 ans. Il se déroulera dans la salle polyvalente, le **dimanche 13 novembre à 12h**. Pour participer à ce repas, l'inscription est obligatoire auprès du service social de la mairie : services au 02 97 44 44 00 ou à [accueilsocial@pescop.bzh](mailto:accueilsocial@pescop.bzh).

**Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 24 octobre 2022.**  
Comme les années passées, une urne sera prévue à l'entrée de la salle pour les personnes qui souhaitent faire un don au CCAS pour les œuvres sociales de la commune. Pour rappel, le repas des aînés s'inscrit en continuité de la politique municipale du CCAS qui propose des actions de prévention et d'accompagnement.

## Isolement des personnes âgées:une enquête menée

Une enquête sur l'isolement des personnes est diffusée pour les personnes âgées de 65 ans et plus. Elle a vocation à servir de base pour développer des actions de prévention et d'animations adaptées et aussi à proposer des services qui répondent aux besoins de la population.

Cette enquête sera diffusée à l'ensemble des personnes inscrites sur le listing RGPD du CCAS, aux ressortissants CARSAT et sera également accessible à la mairie et à la médiathèque. Vous pouvez contacter le CCAS si vous n'avez pas reçu le questionnaire et que vous êtes intéressé pour y répondre.

L'enquête est également accessible sur le site de la mairie, rubrique "Actualités".

Date limite de réponse fixée au 30 novembre.

## Inscrivez-vous aux ateliers !



### Ateliers d'aide en informatique

Pour les personnes de tous les âges se sentant en difficulté face aux nouvelles technologies. Ces ateliers ont pour objectifs de faire connaître les bases de fonctionnement des outils numériques.

### Ateliers mémoire

Pour les personnes séniors, le CCAS organise des ateliers mémoire en lien avec « Pour Bien Vieillir en Bretagne ». Ces ateliers permettent de stimuler le cerveau et de renforcer la mémoire pour la préserver plus longtemps, grâce à des conseils et à des jeux d'attention et d'observation, des exercices de logique et de vocabulaire.



### Une réunion publique d'informations sous forme de conférence gratuite

se tiendra le mardi 15 novembre de 10h à 12h à la salle Roger le Studer, suivie par 5 ateliers gratuits de 2 heures sur les semaines suivantes. Les inscriptions aux ateliers se dérouleront à l'issue de la conférence

### Remise à niveau de la conduite automobile

Ces ateliers se dérouleront les 7 et 8 novembre à la mairie. Les inscriptions sont ouvertes pour les séniors.

**Informations et inscriptions pour l'ensemble des ateliers auprès du CCAS :**

Tél. : 02 97 44 44 00

Mail : [accueilsocial@pescop.bzh](mailto:accueilsocial@pescop.bzh)

## Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, qui aura lieu le vendredi 25 novembre, la mairie sera illuminée en orange du 25 novembre au 10 décembre.

Cette action est menée en partenariat avec **Soroptimist**.

[www.stop-violences-femmes.gouv.fr](http://www.stop-violences-femmes.gouv.fr)

**Violences Femmes Info** : 3919 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe)

# dans la VILLE

## Nouvelles entreprises

### Cercle Paysage Sonia HABIBI



Cercle Paysage est une entreprise de paysage écologique durable et solidaire. Sonia Habibi, paysagiste depuis plus de 10 années, répond aux demandes d'entretien, d'aménagement et de conception de jardin. Elle intervient à vélo pour une empreinte carbone réduite et utilise du matériel professionnel à batterie pour des interventions écologiques et silencieuses.

Tél : 06 99 14 78 90

Mail :

[cerclepayage@hotmail.com](mailto:cerclepayage@hotmail.com)

Site internet : [cerclepayage.fr](http://cerclepayage.fr)

### Peintre en bâtiment Sébastien CAILLO

Plescopais depuis 12 ans, Sébastien Cailllo s'installe en tant que peintre en bâtiment, et propose ses services pour les travaux de peinture : peinture intérieure, bande, enduisage, papier peint, peinture extérieure, ravalement...

Tél : 06 98 14 67 32

Mail : [caillo.sebastien@orange.fr](mailto:caillo.sebastien@orange.fr)



### Avocate Gwennaëlle CAILLEAUX



Maitre Gwennaëlle Cailleaux, Avocate au Barreau de Vannes, exerce depuis 14 ans et plaide devant toutes les juridictions françaises. Elle conseille et assiste notamment en droit de la famille (divorces, séparations, adoptions) droit des majeurs protégés (tutelles, curatelles), droit de la réparation des victimes, droit civil et commercial. Elle répond et reçoit à son cabinet du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h.

1 rue Marguerite Perey

- Bâtiment B

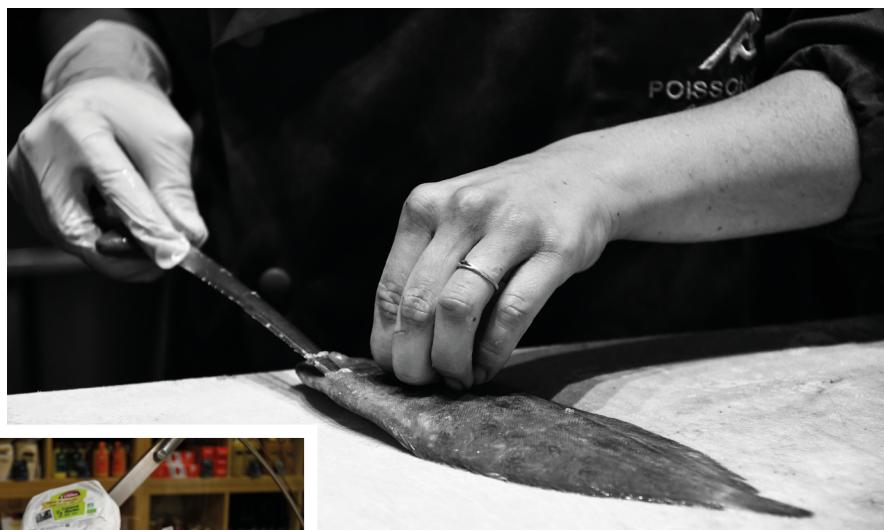
Tél : 06 37 12 49 51

Mail : [gc.avocate@gmail.com](mailto:gc.avocate@gmail.com)

## Exposition "Le goût du terroir"

Une exposition photographique a été réalisée sur la thématique du terroir breton.

Nolwenn Allain, reporter-photographe, a photographié une quinzaine de commerçants plescopais qui mettent en valeur les produits phare du terroir de notre région. Cette exposition est à découvrir en octobre Place Marianne et en novembre dans les Jardins du Moustoir.



## C'EST VOTÉ



### Lutte contre le frelon asiatique Aide à la destruction des nids privés

Face au caractère invasif du frelon asiatique et aux risques qui affectent tant la sécurité publique que l'économie apicole et l'environnement, la municipalité soutient financièrement la destruction des nids dans les conditions suivantes :

- **Bénéficiaires de l'aide :** les particuliers, les associations, les agriculteurs et les entreprises.
- **Montant de l'aide :** 100 % du coût de la dépense éligible
- **Barème des plafonds éligibles :**
  - nid primaire situé de 0 à  $\leq$  5 mètres et dont le diamètre est inférieur à 10 cm = 80 € TTC
  - nid situé à moins de 8 mètres = 118 € TTC
  - nid situé de 8 mètres à  $\leq$  20 mètres = 153 € TTC
  - nid situé à plus de 20 mètres = 215 € TTC.
- **Période d'éligibilité de destruction des nids :** 1er mai au 30 novembre 2022
- **Date limite d'instruction des dossiers et de versement des aides :** 10 décembre 2022

Un accord préalable des services de la mairie est nécessaire pour obtenir une aide financière.

### Système de vidéoprotection Approbation du plan de financement

La commune, pour lutter contre des problématiques d'incivilité et

le trafic de stupéfiants, a décidé en 2021, de se doter de 12 caméras de vidéoprotection qu'elle a installées au complexe sportif.

Après plusieurs mois d'utilisation, il s'avère que cette installation a porté ses fruits : la délinquance aux abords du complexe a baissé et les incivilités relevées depuis l'installation sont minimes et n'ont pas généré de dépôt de plainte de la part de la commune. La réalisation récente d'équipements apporte un afflux important d'utilisateurs, qu'il s'agisse du skate park, du boule-drome ou du city stade. Cet afflux a pour conséquence une augmentation du trafic de stupéfiants. A des fins de dissuasion et d'identification des potentiels délinquants, il paraît utile de doter ces équipements d'un dispositif de vidéoprotection. L'installation d'un dispositif de vidéoprotection paraît également profitable sur le site du complexe sportif de Leslégot. Ainsi, 7 caméras sont prévues dans le cadre du budget primitif 2022.

Au regard des devis produits, le

coût d'acquisition, d'installation et de paramétrage des dispositifs dé-

crits s'élève à 11 415 € HT.

### Entretien et réfection de la voirie communale 2022

Dans le cadre du marché d'entretien et de réfection de la voirie communale pour l'année, la commission travaux s'est prononcée sur un programme de principe. Il consiste

principalement en la réfection de tapis d'enrobés sur les voiries rurales, l'aménagement de voies en accompagnement de projets immobiliers et en la mise en œuvre d'aménagements de sécurité pour répondre aux nouveaux enjeux de circulation en zone urbaine.

Seront notamment concernées les voies suivantes :

- VC 235 et chemin rural Le Palastre
- VC225 Kervelvé reprise du carrefour
- Rue Diane Fossey (reprise du trottoir)
- Rue de la Paix (sécurisation de tampons de voirie)
- Rue de Ploeren (reprise de trottoir et pose de caniveau)
- Rue du Général de Gaulle (aménagement de trottoir résidence Artémis)
- Rue du Général de Gaulle (sécurisation trottoir entre la rue des Korrigans et giratoire du soleil levant)
- Rue des pins (sécurisation de voie et création de trottoir)
- Secteur de Kergroix (sécurisation et création de trottoir)
- Liste indicative pouvant être modifiée en fonction de motif impérieux (sécurité, dégradation)

Le programme sera réalisé pour un montant maximum annuel de 250 000 euros TTC.

## Rencontre avec..

# Jean-Noël Théraud et Philippe Le Gal

Président et ancien président de l'association «Les Marcels».



*Les 22 et 23 octobre prochains aura lieu la 10ème édition des Marcels à Plescop. Depuis dix ans, la vague bleue emporte la commune d'un élan de solidarité. Cette manifestation, réservée aux hommes, consiste à marcher ou courir, sans chronométrage, ni classement, avec un but commun : participer à la lutte contre le cancer masculin.*

*Philippe Le Gal, président de l'association, ainsi que Jean-Noël Théraud, ancien président, étaient à l'initiative de la création de cette course, et nous dévoilent le parcours de cet évènement emblématique de la vie plescopaise.*

### Comment est venue l'idée de créer les Marcels ?

**Jean-Noël Théraud :** En octobre 2012, lors d'Octobre rose, lorsqu'on accompagnait nos femmes à la Vannetaise, nous étions quelques hommes à s'interroger : "Et si on lançait une course contre les cancers masculins ?"

**Philippe Le Gal :** En quelques mois le projet s'est concré-



tisé avec la création de l'association "Courir, marcher pour donner", en janvier 2013.

**Jean-Noël Théraud :** Nous avions eu le soutien de la municipalité et avions obtenu l'appui d'urologues de la clinique. Les débuts étaient difficiles. Nous avions peu de réponses et avions failli baisser les bras. Avec persévérance, la première édition a vu le jour et a réuni près de 850 participants, un résultat satisfaisant et encourageant.

### Pourquoi vous êtes-vous personnellement engagé ?

**Philippe Le Gal :** J'ai toujours aimé organiser des évènements, notamment dans le milieu sportif. Je faisais partie de l'association des Coureurs à Pied de la commune, 10 ans en tant que président et 20 ans en tant que membre. J'ai été bénévole pour des grandes manifestations sportives. Avec Les Marcels, nous servons une cause avec des valeurs essentielles.

**Jean-Noël Théraud :** Notre engagement permet de servir





une noble cause. Le cancer de la prostate est le cancer des hommes le plus fréquent et représente la deuxième cause de décès par cancer chez l'homme, après le cancer du poumon.

### Quelles sont les valeurs portées par l'association ?

**Philippe Le Gal** : La première est évidemment la solidarité, celle d'œuvrer pour l'intérêt d'une noble cause. Il y a aussi la valeur du partage, tout le monde se rencontre et la convivialité règne entre les divers les acteurs, à la fois les partenaires, bénévoles et participants.

**Jean-Noël Théraud** : Le respect de l'environnement a aussi une grande place, avec l'usage de gobelets recyclés, la suppression des dossards pour limiter les déchets, et la création d'une équipe bénévole dédiée à la gestion des déchets.

### Que deviennent les dons récoltés ?

**Jean-Noël Théraud** : Nous reversons les dons à des associations et des établissements de santé de la région pour la recherche et l'accompagnement des malades. En 2021, grâce aux 34 500 euros de dons, nous avions versé 12 000 euros à Faire Face Ensemble, qui a permis la prise en charge des déplacements pour les malades pour qu'ils participent à des séances organisées par l'association, 8 000 euros au Centre Hospitalier Bretagne Atlantique, pour la mise en place d'un robot chirurgical, ou encore 8 000 euros à l'hôpital privé Océane ELSAN, pour le renouvellement de 8 000 euros d'appareils pour une meilleure précision dans le diagnostic.

### En février 2022, vous avez eu l'honneur d'aller à l'Assemblée Nationale, quel était le but ?

**Philippe Le Gal** : On a été invité par Nicole Le Peih, députée, qui soutient notre course. Lorsque la commission Cancer de l'Assemblée Nationale a réfléchi à dédier une journée au cancer féminin, elle a proposé de faire une journée commune aux femmes et aux hommes. Elle nous a invités à témoigner de notre aventure et à participer à une réunion de travail.

**Jean-Noël Théraud** : C'est une reconnaissance pour l'association et les membres du bureau qui s'investissent au long de l'année.

### Nous sommes à la 10ème édition des Marcels, quels sont vos meilleurs souvenirs ?

**Philippe Le Gal** : L'année 2019 était une grande année, nous avions eu le plus de participants et le plus de dons. C'était aussi la première des P'tits Marcels, qui permet aux plus jeunes de participer également et être des porteurs de messages.

**Jean-Noël Théraud** : Je retiens aussi l'édition de 2019 car nous avions eu l'honneur d'avoir Jérôme Pineau, ancien coureur cycliste comme parrain. Il était sensible à cette cause. Je me souviens encore de son étonnement sur le podium, face à la masse bleue qui se tenait face à lui.

### Quel bilan tirez-vous ?

**Philippe Le Gal** : En dix ans, nous avons récolté 226 000 euros, une somme impressionnante pour une association. A l'échelle du pays, nous sommes l'unique course contre le cancer masculin. C'est une fierté, et nous souhaitons que la marque "Les Marcels" soient utilisés par d'autres associations, comme l'a fait la commune de Saint-Maxire, dans les Deux-Sèvres, qui a lancé Les Marcels et Marcelles en 2018.

**Jean-Noël Théraud** : En dix ans, ce sont au total 12 000 Marcels et P'tits Marcels qui ont participé à cette manifestation, avec une large partie représentée par des Plescopais.

Quels sont les nouveautés de cette édition anniversaire ?

**Philippe Le Gal** : Il y en aura de nombreuses ! Il y aura de la fête, avec la présence du Bagad de Vannes Melinerion, ainsi qu'un concours de la plus belle moustache, une exposition photo sur les 10 ans des Marcels, un stand de photo. Une cagnotte en ligne sera également lancée.

**Jean-Noël Théraud** : Nous avons aussi fait appel à un brasseur pour concevoir la bière des Marcels. Nous avons 5 500 bouteilles, qui pourront être achetées lors de la manifestation. On ne vous dévoile pas tout, les autres surprises seront à découvrir les 22 et 23 octobre !

**Rendez-vous les 22 et 23 Octobre 2022 !**

### P'tits Marcels

**l'inscription est gratuite et aura lieu sur place le samedi 22 octobre entre 14h et 16h. Les enfants devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte responsable. Pour participer, il y aura 3 courses selon les années de naissance : 400, 800 et 1200m. (Pas d'inscription par internet pour cette épreuve gratuite).**

### Les Marcels

**L'épreuve de course à pied ou de marche est sans chronométrage, ni classement. Elle se déroule essentiellement sur la commune en faisant un bref passage sur Vannes sur une distance de 8Km.**

**Plus d'informations :  
<https://lesmarcelsaplescop.fr>**

## OCTOBRE

**Les 22 et 23 octobre**

### Les Marcs

Association Courir, Marcher pour  
Donner  
Complexe sportif

**Mercredi 26 octobre**

### Les Ateliers de Camille

14h30 - Médiathèque  
A partir de 5 ans - Gratuit - Sur  
inscription

**Samedi 29 octobre**

### Conte musical

“Le cheval qui venait de la mer”

par le duo Kalmedaz

17h30 - Médiathèque

A partir de 7 ans - Gratuit - Sur  
inscription

**Dimanche 30 octobre**

### Vide-grenier

Amicale Laïque de Plescop

Salle polyvalente

## NOVEMBRE

**Chaque dimanche**

### Mois du film documentaire

Chaque dimanche de novembre, la médiathèque ouvre ses portes pour mettre le film documentaire à l'honneur ! Le Mois du doc est un rendez-vous incontournable pour découvrir des films et échanger ses idées sur le monde !

17h - Médiathèque

Entrée libre



**Jeudi 3 novembre**

### Don du sang

Etablissement français du sang

15h à 19h à la salle Polyvalente

Venez sauver des vies en donnant  
votre sang ! La mobilisation des  
donneurs est essentielle pour  
répondre aux besoins des malades  
qui restent permanents tout au  
long de l'année.

**Jeudi 3 novembre**

### Concert au casque

Par DJ Benjamin Le Baron,  
proposé par la compagnie  
Electroni-k

14h - Médiathèque de Plescop

A partir de 3 ans - Gratuit - Sur  
inscription

**Vendredi 11 novembre**

### Cérémonie commémorative de l'armistice de 1918

Place Marianne

**Trophée Le Bourhis**

Salle bleue et salle de boxe

**Spectacle**

Théâtre à Plescop

Salle polyvalente

**Samedi 12 novembre**

### Spectacle

La Ballade des planches de Jean  
Paul Alègre,

Théâtre à Plescop

Salle polyvalente

Mise en scène de Sandrine Metzlé

**Dimanche 13**

**novembre**

### Repas des ainés

Salle polyvalente

**Mercredi 15 novembre**

### Conférence sur la mémoire

Espace Le Studer - 10h à 12h

**Mardi 22 novembre**

### Conférence "Les écrans : comment accompagner leur utilisation chez les enfants de 0 à 12 ans ?"

Espace Yvane Mouze - 20h à 22h

## CONFÉRENCE

Les écrans :  
comment accompagner leur utilisation  
chez les enfants de 0 à 12 ans ?

Animé par Guillaume JEGOUZÉ, coordinateur prévention et formation  
au CAIRUS Le Jura-A-Châtellier, association Douir Nevez.



**Du 25 au 27 novembre**

**Collecte de la banque alimentaire**

**Samedi 26 novembre**

**Bal annuel**  
Dansez à Plescop

## Décembre

**Tout le mois**

### Exposition "La couleur et les illusions" par l'Espace des Sciences de Rennes

Médiathèque

Dans ce monde d'illusions, vous  
allez comprendre comment notre  
cerveau analyse les informations  
visuelles de notre quotidien.

**3 au 4 décembre**

**Weekend Téléthon**

*Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.*